

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.—	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	24.—	18.—	7.50
(env. 3 N° de la semaine)	19.—	11.—	6.50
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20

Cpte de chèques postaux N° II c 84

ANNONCES:
(Corps 4)

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.25	0.80	0.95
Réclame	0.60	0.60	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

Trouvé

Avenue du Midi, un petit char. Le réclamer contre paiement des frais, chez Schalbeter, commissionnaire, Sion.

Bon domestique

est demandé de suite. S'adresser à Gustave Jost, Sion.

On cherche

jeune fille pour ménage. S'adresser au bureau du journal

On cherche pour un remplacement de mi-juin à fin septembre

Jeune fille

connaissant tous les travaux du ménage. Adresser offres à Annonces-Suisse, S. A., Sion.

Bonne à tout faire

sachant cuire. S'adresser à Mme Cyrille Pitteloud, Sion.

Jeune homme

cherche chambre indépendante dans quartier tranquille. S'adresser au bureau du Journal.

A louer

chambre meublée indépendante, à l'Avenue de la gare. S'adresser au bureau du journal

A louer

un bon jardin à Wissigen. S'adresser: Diles Gaillard, Place du Midi, Sion.

A louer à la montagne

Cause de décès, on offre à louer pour la saison d'été un magasin-bazar aux Haudères, très bien situé. Eventuellement chambres et cuisine. Convient à personnes désirant changement d'air. A. Forclaz.

Occasion

A vendre un bon violon (1/2). S'adresser au bureau du Journal.

A vendre

à Sion, un immeuble comprenant appartement au 1er, de 5 pièces, grande salle boisée au rez-de-chaussée et une grande cave voûtée. Peut s'approprier à n'importe quel genre de commerce. Renseignements à l'Agence d'Affaires Emile Rossier, Sion.

A VENDRE

18000 échelas de mélèze. Bonne qualité, pour le prix de 12 fr. 50 le cent. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

un fourneau à gaz et électricité combiné. S'adresser au bureau du journal

On demande à acheter

aux environs immédiats de Sion ou Sierre, une petite campagne bien arborisée et ayant bâtiment. Offres à l'Agence d'Affaires Emile Rossier, Sion.

Jardin

On cherche à acheter, dans le périmètre immédiat de la ville, un jardin ou terrain susceptible d'être transformé en jardin, d'une contenance de 100 à 200 toises locales. S'adresser aux Annonces-Suisse.

Accordages de Pianos

Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle), ancien élève de la maison Guignard, de Genève, sera de passage à Sion et le Valais. Prix de l'accordage Frs. 8.—. S'inscrire au bureau du journal.

Bois et fascines

à vendre. S'adresser à H. Leuzinger, Sion.

Petit Local

demandé de suite pour petite auto. Faire offres au journal.

Machines à écrire

plusieurs Underwood en parfait état à 450 francs. H. Hallenbarter, Sion.

Exportation

Boucherie Roupf

Rue de Carouge 36, GENEVE
Expédie par retour du courrier
Rôti de bœuf de 2,70 à 2,80 kg.
Bouilli, de 2,20 à 2,40 le kg.
Graisée de rognons, 1,50.

Semences sélectionnées

Avoine, froment, orge
Luzerne, graines fourragères
Mélange pour prairies
GUSTAVE DUBUIS :: SION
— Téléphone 140 —

Gramophones

des premières marques suisses, Grand choix de disques, aiguilles. H. Hallenbarter, Sion.



Winkler & Co, Fribourg

Prix bloc-fofait. Projet et de vis à disposition. Prix avantageux. Renseignements gratuits et sans engagement. Références de 1er ordre dans chaque région. L'entreprise spécialisée depuis de longues années peut offrir à sa clientèle, ce qui se fait de mieux comme confort et solidité dans des constructions d'une architecture irréprochable. Les bois choisis avec un soin tout spécial sont entièrement travaillés dans nos ateliers.

A vendre

un cheval, pour cause double emploi, bas prix. Vve A. Schupbach, Bramois.

Jumelles Zeiss

grand choix depuis fr. 54 en vente chez SCHNELL
Place St-François 6
— Lausanne —
Prix-courant gratuit

Cidre

Le litre, 0,40 cts.
— Fûts prêts —
PARC AVICOLE, Sion

Vente aux enchères

Le 2 mai prochain, à 14 heures, à la grande Salle du Café Industriel, à Sion, il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles suivants:

- 1) Un chalet neuf composé de 4 chambres et cuisine, 2 caves et un galetas, eau et électricité, complètement meublé, avec une surface de prés et champs arborisés de 3500 m2, situé au lieu dit « Freyti » rière Salins, sur la route des Mayens de Sion.
- 2) Une vigne de 2919 m2 avec vaquoz de 1806 m2 sis à Brûlefer, terre de Sion, art. 28 et 29, fol. 77. Nos 25 et 26. Confins: nord, Roux Joséphine, sud, Calpini Jos.-M., est, Kohler; ouest, Franz de Sépibus.
Conditions favorables.
Sion, le 26 avril 1926.

P. o. Joseph Rossier, avocat.

Salins 2 Mai

Kermesse

organisée par la Chorale « L'Espérance »
MATCH AUX QUILLES —::— BAL CHAMPETRE
TIRAGE DE LA TOMBOLA
Service d'auto-transport, dès la Place du Midi à Sion. Prix très bas.

Grand Concours Chevrolet ??

Quel NOM dois-je donner à MON NOUVEAU GARAGE du Quartier agricole
Les réponses doivent parvenir sous plis cachetés au Bureau des Annonces-Suisse S. A., avant le 10 mai à 18 heures.
Dans le prochain numéro la liste des PRIX attribués aux meilleures réponses.

Pour la 1ère Communion

VOILES DE TULLE
BRASSARDS BRODES
En tout dernier genre
AUMONIERES
COURONNES

Sœurs Crescentino, Sion

ANCIEN MAGASIN Mlle PIGNAT

LISEZ CECI!!

M. Emile Büschli, masseur-pédicure diplômé, à Monthey, informe l'honorable public de Sion et environs, qu'il ouvrira à partir du samedi 17 avril prochain un Cabinet de consultations tous les samedis de 8 h. à midi à l'Hôtel du Cerf à Sion, au 1er étage. — Traitement de tous les maux de pieds; extraction sans douleur de: cors, durillons, oignons, œils de perdrix, ongles incarnés, etc.

Venez! Vous ne souffrirez plus!

Mulets savoyards

Chevaux, Ragots de 3 à 5 ans. Un beau choix vient d'arriver. ROH EDOUARD, Granges, Tél. 19. Ecurie à Sion.

Prêts

sous toutes formes

TOUTES OPERATIONS DE BANQUES
AUX MEILLEURES CONDITIONS

Banque Coopérative Suisse

SIERRE MARTIGNY BRIGUE

Vous

qui souffrez de migraines, névralgies, douleurs, fièvres, maux de dents, grippe, rhumatisme, essayez la

Céphaline

A.-G. Petitat, pharm., Yverdon
Effet merveilleux, sans danger.
Fr. 1,75 la boîte, toutes pharmacies.

Accordage de Pianos

Réparations d'harmoniums
Echanges, location
H. Hallenbarter, Sion

Lait de Lis

ainsi que contre les impuretés de la peau n'employez que le savon au

Bergmann

Marque: Deux mineurs et complétez par la Crème au lait de lis
« DADA »
Pharm. J. Darbellay, Sion
» Dr A. de Quay »
Coiffeur Ch. Ganter »
» E. Furter »
» J. Reichenberger »
C. de Torrenté, pharm. »
P. Zimmermann, pharm. »
A. Tarelli, coiffeur, Sion. »
Gustave Rion, Drog. »
J. Favre, épicerie »
A. Puippe, drog., Sierre
L. Tonossi nég., Sierre.
Fessler & Calpini, Martigny-Ville
Konsum-Verein, St-Niklaus
E. Burlet, pharm., Viège

Semenceaux

de pommes de terre
Industrie
Prix très avantageux
GUSTAVE DUBUIS, SION
Téléphone 140

+ Dames +

Rétards, Conseils discrets par
Case Dara, Nive 430, Genève

Pianos, Harmoniums, Orgues

Ainsi que tous les instruments de musique et accessoires
H. HALLENBARTE :: SION

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres

TAMPONS
Harc GESSLER, Sion

Mesdames! Notre

Méthode régulatrice
est infaillible. Ecrire à Perolod, C.irens (Vaud).

Lul d'abord

Cailler
CHOCOLAT AU LAIT

Les Boucheries

A. FAVET, Genève

expédient par colis postaux de 5 kg., franco de port, bouilli 2,50 fr. le kg., rôti 3 fr. le kg., graisse de rognon fraîche ou fondue 1,50 le kg., poitrine mouton 2,50 le kg., lard gras fumé 3 fr. le kg., lard à fondre 2,50 le kg., lard maigre fumé 3 fr. le kg., extra sec 4 fr. le kg., saucisses au cumin 3 fr. la douzaine. Cervelats 3 fr. la douzaine. Gendarmes 40 cts. la paire. Saucisses de ménage 2,50 le kg. Se recommande A. Favet, 77, rue de Carouge, Genève.

Montagnards

Attention

Viens de recevoir un convoi de mules et mulets de 1 à 5 ans
Vente — Echange aux meilleures conditions, év. contre bovine
GREGOIRE ZERMATTEN, ST-LEONARD — Tél. 4.

MACHINES POUR LES FENAISSONS

telles que
FAUCHEUSES « OSBORNE »
véritable fabrication américaine
Faneuses à 5 et 6 fourches
RATELEUSES « Parfaite »
RATELEUSES-FANEUSES « Universel » et « Hawes »
APPAREILS A AIGUISER
RATEAUX A MAIN
:: :: MONTE-FOIN, etc. :: ::

Pièces de réserve pour faucheuses « Cormick », « Deering », « Helveta », « Massey-Harris », « Adriance », « Osborn ».

FRITZ MARTI S. A. -- BERNE

Dépôt à Yverdon
REPRESENTANTS: Pilliet Mögli & Cie., Martigny.

Vos enfants sont pâles?

Donnez leur donc de la Fleur d'Avoine Knorr, aux plus grands des Flocons d'Avoine Knorr, et vous verrez rapidement l'état de santé de vos petits chéris s'améliorer, leur vigueur renaître et la joie de vivre briller dans leurs yeux.
Faites un essai: vous verrez bientôt que notre conseil est bon.

Knorr

Fleur et flocons d'Avoine

Le Journal et Feuille d'Avie du Valais
est l'intermédiaire le plus pratique
pour faire connaître un commerce,
une industrie, une affaire quelconque

Mise au point

Le journaliste n'est pas une bonne à tout faire. Cette vérité bien simple, des gens ne la comprennent pas encore: ils se représentent la Presse comme une humble domestique dévouée à leurs ordres, ils la veulent complaisante et gentille à souhait.

Vous offrent-ils une représentation théâtrale? Le programme peut être idiot, l'interprétation nulle et le public révolté, qu'ils n'en demandent pas moins un compte-rendu élogieux dans les journaux. L'infortuné reporter pour ne point blesser les «talentueux artistes» devra vanter outre mesure le spectacle. A l'exception des acteurs, personne ne prendra son jugement au sérieux et dans son for intérieur, chacun, au contraire, en blâmera, mais il paraît que c'est dans l'ordre.

Il est permis à des musiciens, par exemple, de détonner, il nous est interdit de nous en apercevoir. Nous devons nous pamer d'aise. Un écrivain pond-il un ouvrage plat? Un conférencier débite-t-il des sottises? Un orateur prononce-t-il un discours banal? Vite on s'attend à nous voir crier au chef-d'œuvre et chanter notre émotion artistique.

Le dernier des rimeurs devient ainsi un poète de génie, le premier fumiste venu: un homme de talent pour lequel on éprouve le vocabulaire des épithètes laudatives.

A part cela — toujours selon certaines gens — il nous appartient d'assourir les rancunes personnelles d'autrui, de dénigrer les uns ou de glorifier les autres, sans le moindre souci d'impartialité, tout simplement pour contenter telle ou telle personne influente.

Voilà ce que trop souvent l'on exige de nous.

Eh bien, on ne l'obtiendra pas. Puisqu'on reconnaît à la Presse une influence, puisqu'elle contribue à former la mentalité du public, nous n'utiliserons pas cette force au mépris de la justice ou de la vérité.

Ce que nous avons à dire, nous l'exprimerons franchement, sans allusion blessante, sans haine et sans parti pris, avec tact mais avec fermeté.

Il faut que ceux qui nous lisent nous sachent impartiaux, qu'ils ne craignent point d'être toujours trompés. Il faut que nos éloges prennent un sens, et nos réserves aussi.

Nos articles peuvent être critiquables; à aucun prix ils ne doivent manquer de sincérité: car le journalisme est une école de devoir et de vérité, comme l'écrivait si bien le colonel Secrétan.

Et si l'on suit cette ligne de conduite là, si tout en gardant la notion de ce qu'il convient de taire ou de déclarer, on ne vend pas sa conscience au plus offrant: on se fera des ennemis sans doute, mais les honnêtes gens nous encourageront.

Canton du Valais

POUR REMPLACER EISTER

Eister, l'infidèle agent de la Banque cantonale à Brigue, était en même temps vice-président de Naters. L'assemblée primaire de cette commune s'est réunie dimanche pour lui choisir un remplaçant au Conseil municipal et à la vice-présidence où a été appelé M. J. Zenklusen.

BRIGUE — Bureau des marchandises

M. Louis Gilliéron a été nommé chef de bureau aux marchandises à Brigue.

ST-LEONARD — M. Joseph Gillioz

Landi, 26 courant, a été essayé Joseph Gillioz, le vice-président de Naters, qui faisait partie de l'Administration de cette commune depuis 30 ans. Il était âgé de 61 ans. Une maladie sournoise et douloureuse, chrétiennement supportée, a bientôt eu raison de la robuste constitution du défunt qui, il y a quelques mois seulement, semblait bâti pour vivre de longues années encore.

Le cortège imposant de parents et d'amis qui accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du vice-président Gillioz prouvait l'estime que la population de St-Leonard avait pour le cher disparu. Puisse cette manifestation de sympathie être un adoucissement au deuil cruel de sa femme éplorée et de sa nombreuse famille à qui nous présentons nos plus sincères condoléances.

A QUOI S'OCCUPENT NOS MONTAGNARDS

On nous écrit du Haut-Valais: Depuis le percement du tunnel du Simplon la vie est devenue monotone pour les montagnards de la région et ils passent l'hiver, isolés, sans voir beaucoup de monde. Les étrangers prennent d'autres routes maintenant. Quelques commis-voyageurs qui arrivent d'Iselle pour visiter les magasins ne parviennent pas à donner une grande animation dans la contrée.

De leur côté, les douaniers suisses de Gondo s'ennuient aussi. La vie leur semble longue là-haut, sur ces parois de rochers qui dominent la route. Alors, pour se distraire durant la saison morte, ils coupent du bois, et préparent des échals. L'un d'eux, en deux hivers, a préparé deux wagons qui servent à l'approvisionnement de vignes dont il serait devenu le grand propriétaire. Ce qui prouverait que tout en servant l'Administration on peut fort bien mettre de côté un petit magot.

D'ailleurs si Gondo est un village perdu, cela ne l'empêche pas d'être florissant et ses deux ou trois négociants: les Fax, les Jordan, les Proti fient rapidement fortune. Ils ne voudraient pas s'expatrier.

UN ACCIDENT D'AUTO

M. le Dr Raymond Zen-Ruffinen, de Lèche, se rendait samedi à Sion, par la route cantonale. Au niveau de la gare de Granges il voulut dépasser le camion de la maison Pellissier de St-Maurice. Voyant, au dernier moment que cela lui était impossible, le Dr Zen-Ruffinen essaya d'éviter un accident: par un brusque coup de volant il tenta de changer de route, mais le contour était trop prononcé et il se jeta sur la clôture en bordure du chemin.

Il n'y eut heureusement que des dégâts matériels.

SAVIESE — Représentation

Nous apprenons avec plaisir que la Société de Jeunes Gens «Alpina» de Saviese donnera, dimanche prochain 2 mai, ainsi que le 9, dès 14 heures, une représentation théâtrale dans un charmant site près du village d'Ornone.

La pièce intitulée «La Patrie en danger» par les frères de Goncourt, est un beau drame révolutionnaire en cinq actes, qui nous fera revivre en quelques heures les années solennelles et terribles de la grande révolution française. Une petite comédie en deux actes suivra le drame.

La société de musique «la Rose des Alpes» de Saviese, ainsi que la société de chant mettront une note joyeuse dans la charmante fête qui se prépare.

Les Sédunois et les communes environnantes ne manqueront pas, nous en sommes certains, de venir applaudir aux efforts de leurs jeunes voisins.

SIERRE — Fête de la Jeunesse et de la Joie

Les enfants de la ville préparent une agréable surprise: la représentation d'une «Fête de la Jeunesse et de la Joie» dont les Genevois eurent la primeur voici deux ans et dont le succès fut retentissant.

M. Darioli va créer des rondes charmantes basées sur la méthode Jacques-Dalcroze, chacun travaillera de son mieux à l'organisation du spectacle dont la réussite paraît être assurée.

NOS ETUDIANTS A LAUSANNE

Un fils de M. Albert de Lavallaz, M. Maurice de Lavallaz, de Collombey, candidat au doctorat ès sciences sociales (mention sciences politiques) soutiendra sa dissertation intitulée: «Essai sur le désarmement et le pacte de la Société des Nations», le jeudi 29 avril, à 16 heures, salle du Sénat, Palais de Rumine, à Lausanne. La séance sera publique, comme d'habitude.

APRES L'ASSEMBLÉE DE VIÈGE

M. Dufour, président de la Chambre de Commerce, nous demande de préciser deux points de son rapport. Nous le faisons volontiers. C'est d'abord ceci: «Pour la bonne marche de la Chambre et pour la réalisation de ses objectifs — ce qui importe avant tout c'est un vaste faisceau de membres individuels». Il y a tout

avantage, voire même pour les membres des groupements divers à faire partie individuellement de la Fédération. Les communications, renseignements peuvent ainsi les atteindre directement, tandis que tout autre, industriel, commerçant ou personne, s'occupant de négoce agricole n'est orienté que par l'intermédiaire des comités locaux ou par la voix de la presse, et les communiqués aux journaux ne se multiplient pas au gré de chacun.

Voici le second point: «C'est par l'accroissement du nombre des membres individuels, par l'appui moral et financier apporté par les sections que la Chambre peut se développer. Les cotisations actuellement demandées à certaines associations agricoles sont absolument dérisoires et restent bien en dessous du chiffre fixé par les statuts. On tient compte de la gêne momentanée d'autrui qui ne pense, hélas, pas toujours à celle de la Chambre de Commerce, ainsi que le démontre très crûment certaine intervention à la dernière assemblée de l'Association agricole du Valais».

LES PLUIES

Les pluies tombées en abondance, ces derniers jours, ont causé des dégâts sérieux dans la région de Viège. La circulation sur la grande route a été coupée dans la direction de Brigue; il en a été de même sur la route neuve de la vallée. En plusieurs endroits l'ancienne route s'est effondrée.

Sous le poids des terres alourdies par l'eau nombre de murs de vignes, sur les deux rives de la Viège, ont perdu pied. Présage d'une belle récolte, affirme la tradition.

Acceptons-en l'augure et plaignons les propriétaires atteints.

«LE BAZAR DE MONTANA»

Au nom du Comité-directeur du Bazar en faveur de l'«Ecole Plein-air permanente du Sanatorium populaire genevois» de Montana, M. Dr. de Senarclens, président, avait adressé dernièrement une invitation à M. Troillet, Président du Conseil d'Etat, le priant d'assister à l'inauguration de la Vente, fixée à demain; M. Troillet a répondu par la lettre suivante:

«Nous vous accusons réception de votre lettre de fin mars 1926 et vous remercions chaleureusement des délicates attentions que vous voulez bien témoigner envers notre canton.

«Notre vive et ancienne sympathie pour Genève, nous fait un devoir et un plaisir de répondre affirmativement à votre invitation si cordiale, d'assister, à Genève, le 29 avril prochain, à l'ouverture de l'«Bazar 1926 en faveur de l'Ecole en plein-air du Sanatorium genevois de Montana».

«Nous avons fait part de votre aimable lettre aux membres du Conseil d'Etat qui, sauf imprévu, se feront un plaisir d'assister également à cette manifestation.

Le Président du Conseil d'Etat: (signé) M. Troillet.

Ainsi ce bazar, qui s'annonce comme un gros succès, permettra de faire œuvre utile envers des enfants; il sera aussi l'occasion d'une manifestation de fraternité confédérale.

DECISIONS DU CONSEIL D'ETAT

* Le Conseil d'Etat approuve le compte d'administration de l'Etat pour l'exercice de 1925, soldant: en dépenses par francs 10,221,077.67; en recettes, par francs 10,118,152.38 francs; excédent des dépenses 102,925.29 frs. amortissement de la dette publique de frs. 440,000 compris.

* Il décide d'affermir:

1. à la Société des pêcheurs d'Ardon et environs, représentée par son président M. Léon Delaloye, et son secrétaire, M. François Berche, domiciliés à Ardon, pour une durée de six ans, soit jusqu'au 30 sept. 1931 le droit de pêche dans le canal Sion-Riddes, soit dans les lots Nos 16, 17 et 18.
2. à MM. Edouard Vauthier, Joseph Spahr, Otto Widmann, Camille Revaz et P. Nichini, tous domiciliés à Sion, pour une durée de six ans, soit jusqu'au 30 septembre 1931, le droit de pêche dans le canal de Wissigen (lot No 19).
3. à la Société des pêcheurs de la plaine du Rhône, à Monthey, représentée par son président M. Strahl René et son secrétaire M. Martenet J.-M., pour la durée de six ans, soit jusqu'au 30 septembre 1931, le droit de pêche dans le lac «Stockalper» (lots n°s 1, 2, 3, 4 et 5).
4. à la Société des hôteliers de Champex, pour une durée de cinq ans, à partir de l'année 1926 inclusivement, le droit de pêche dans le lac de Champex.
5. à la Société des usines électriques de la Lonza, à Viège, représentée par M. le directeur Peter, pour une durée de six ans, soit jusqu'au 30 septembre 1931, le droit de pêche dans le lac «Stockalper» de la Lonza à Rhodé.

* Il homologue:

1. le règlement concernant la distribution de l'eau dans la commune de Monthey;
2. les modifications au règlement du plan d'extension et de police des constructions de Monthey, telles que proposées par l'Administration communale.

* Il prend acte que le Département fédéral de Justice et Police a prononcé, en vertu de l'article 10 de la loi fédérale du 25 juin 1903 sur la naturalisation des étrangers et la renonciation à la nationalité suisse, la réintégration gratuite de dame Julie-Stéphanie Foli, née Contard, dans son ancien droit de cité du canton du Valais et de la commune de Sembrancher.

* Il vote un subside de frs. 200 en faveur de l'Association des corps des sapeurs-pompiers du Valais central.

CONCOURS DE PLANTATIONS

D'ARBRES FRUITIERS

Le Département de l'Intérieur porte à la connaissance des intéressés que le concours annuel de plantations d'arbres fruitiers, prévu par l'arrêté du 17 juin 1922, concernant le développement et la protection de l'arboriculture, aura lieu, cette année, dans les districts de Conthey et de Martigny, conformément au programme suivant:

Art. 1er. — Sont admis au concours, les plantations d'arbres fruitiers faites dans les cinq dernières années, sur le territoire des districts précités et remplissant les conditions ci-après.

a) les plantations doivent concourir pour la première fois;

b) elles ne doivent contenir que des variétés recommandées au point de vue commercial;

c) elles doivent comprendre, pour chaque propriété, un nombre minimum de sujets, plantés la même année, fixé à 15 pour les hautes tiges, à 30 pour les mi-tiges et à 80 pour les basses tiges.

Art. 2. — Le concours comprend les trois divisions suivantes: A. Hautes tiges (vergers B. Mi-tiges (vergers-jardins); C. Basses-tiges (jardins fruitiers).

Art. 3. — Un propriétaire peut concourir dans les trois divisions, mais les diverses plantations qu'il peut inscrire dans une même division s'additionnent et ne forment qu'un groupe.

Art. 4. — Dans chaque division, les propriétaires sont classés en trois catégories, suivant le nombre d'arbres consignés.

Catégorie I: division A, 100 et plus, division B, 200 et plus, division C, 500 et plus. Cat. II, div. A 40 à 100, div. B 80 à 200, div. C 200 à 500. Cat. III: div. A 15 à 40, div. B, 30 à 80, div. C, 80 à 200.

Bases d'appréciation. — Un jury de trois membres, désigné par le Département, appréciera les plantations en se basant sur les indications suivantes:

a) choix de l'emplacement, nature et préparation du sol, dimensions des creux, 15 pts.

b) organisation de la plantation, alignement, distances, tuteurs et ligatures, 15 pts.

c) choix des espèces et variétés au point de vue de l'adaptation au sol, à l'exposition et à l'altitude ainsi que de la valeur commerciale des fruits: 15 points.

d) formation et conduite des arbres (taille, pincement, aération, équilibre et soins généraux): 15 points;

e) vigueur et propreté des arbres, protection contre les maladies et parasites, fumure et propreté du sol: 15 points.

Maximum des points: 75.

Récompenses. — Des primes en argent, des diplômes, certificats ou mentions seront décernés aux cultivateurs les plus méritants.

Les primes pourront s'élever dans chaque division: de Frs. 15.— à frs. 40.— dans la première catégorie, de frs. 10.— à 25.— dans la deuxième, de 8 à 15 frs. dans la troisième.

Pour obtenir un diplôme d'honneur et une prime de première classe, il faut obtenir au moins 70 points.

Pour un certificat et une prime de Ire classe au moins 65 points; pour un certificat et prime de II^eme classe: 60 points; pour un certificat et une prime de III^eme classe, au moins 50 points.

Les personnes désirant concourir doivent se faire inscrire jusqu'au 15 juin prochain au Service cantonal de l'Agriculture, à Sion, en indiquant le lieu, le genre et l'année de la plantation, ainsi que les espèces et les variétés plantées. Les propriétaires devront accompagner le jury pour l'examen de leurs plantations respectives.

Les résultats du concours seront rendus publics. (Comm.)

STATISTIQUE DES MARCHÉS AU BÉTAIL

Foire de Monthey, le 7 avril			
Animaux	nombre	vendus	prix
Taureaux repr.	12	6	500 1000
Vaches	115	50	900 1200
Génisses	40	28	800 1100
Porcs	30	18	90 100
Porcelets			
nés d. canton	290	120	60-90 la paire
Moutons	12	8	40 80
Chèvres	18	10	30 60

Moyenne fréquentation de la foire. Peu de transactions, prix stables.

Foire de Sierre le 26 avril.

Animaux	nombre	vendus	prix
Chevaux	2	2	800 1000
Mulets	25	6	500 1500
Taureaux repr.	15	7	450 800
Bœufs	5	2	400 700
Vaches	160	80	500 1200
Génisses	40	15	400 900
Veaux	10	3	100 250
Porcs	65	35	120 250
Porcelets	190	90	35 50
Moutons	80	70	35 80
Chèvres	35	22	40 90

Bonnes transactions, prix stables.

Foire de Sion, le 17 avril

Animaux	nombre	vendus	prix
Mulets	50	8	800 1400
Taureaux repr.	11	5	300 600
Bœufs	15	5	400 900
Vaches	163	50	450 1000
Génisses	25	12	250 600
Veaux	9	5	150 250
Porcs	65	40	90 250
Porcelets:			
nés d. canton	135	80	25 50
autre provenance	45	30	30 70
Moutons	240	200	25 50
Chèvres	101	50	25 80

Cette foire nouvelle a été relativement peu fréquentée, comme il était à prévoir. Les vaches et génisses prêtes au veau se sont bien écoulées.

Entre Cafetiers et Brasseurs

Le fameux contrat d'assainissement

Un conflit latent dont les échos ne sont parvenus encore que faiblement aux oreilles toujours attentives de la presse divisée depuis quelque temps brasseurs et cafetiers de la Suisse.

Une campagne méthodique et énergique a été organisée récemment sous les auspices de la Société suisse des Cafetiers et Restaurateurs en vue de provoquer un mouvement général de la corporation contre les prétentions illégitimes des brasseurs suisses.

Pour lui donner une ampleur digne des résultats attendus des conférences ont été faites dans toutes les principales localités du Valais: à Vouvy, Monthey, Martigny, Brigue, Sierre, St-Maurice, etc., par les organes dirigeants de la Société Valaisienne des Cafetiers, en particulier, M. Gretz, prés. de cette dernière, et M. Kluser, de Martigny, comme membre du Comité central suisse.

Au cours de ces conférences, à Sierre notamment, où M. Haldy, directeur de l'Hôtel Bellevue et Président de la Société des Cafetiers, vint apporter l'appui de son autorité, la nécessité fut reconnue d'une campagne poussée avec intensité sur toute l'étendue du canton contre les brasseurs suisses. M. Haldy donna aux cafetiers l'assurance que l'hôtelier allait s'associer bientôt aux justes revendications des cafetiers et qu'à la plus prochaine occasion il proposerait aux hôteliers valaisiens de conjuguer leurs efforts à ceux des cafetiers dans le but de renforcer le mouvement de solidarité.

Dans le Haut-Valais, M. Kluser ent un succès analogue. A Brigue, MM. Seiler et Escher au nom du Comité de la Société des Cafetiers valaisiens, donnèrent leur adhésion pleine et entière au mouvement.

Voici, en traits succincts, la genèse de ce conflit qui risque de s'envenimer et de dégénérer en boycott des brasseries suisses.

Il s'agit, en l'espèce, d'une question où les principes de moralité commerciale sont en jeu et, partant, d'une portée générale. Certaines autorités fédérales, qui ont une connaissance de faits, parlant de ce fameux «Kundenschutz» (contrat d'assainissement) ont même été jusqu'à prononcer le mot d'immoralité juridique.

Qu'on en juge. L'article 1 du contrat signé entre les brasseurs suisses stipule que «les contractants se garantissent mutuellement, d'une manière absolue, leur clientèle, jusqu'à échéance d'un présent contrat, en ce sens qu'aucun d'eux ne livrera, ou ne laissera livrer, ni directement, ni indirectement de la bière à un client d'un autre contractant sans l'assentiment exprès de ce dernier; il s'engage également à ne pas passer avec les clients d'un autre contractant de contrats pour la livraison de la bière, valables à l'expiration du présent contrat».

Il saute aux yeux, en lisant cette stipulation, que le droit à la liberté de commerce, garanti par la Constitution, est sérieusement lésé. Juridiquement parlant, cette convention qui lie unilatéralement les brasseurs et fait abstraction des droits des cafetiers, apparaît comme insoutenable, puisque, normalement, ces derniers devraient avoir la liberté de changer de fournisseur à leur gré. Le droit des cafetiers ressort ici d'une façon si éclatante qu'il semble inutile d'insister.

Le cas mérite pourtant d'être retenu pour sa curiosité au point de vue juridique et au point de vue des mœurs commerciales en cette époque où la libre concurrence joue dans tous les domaines du commerce.

Un autre motif de grief que formulent les cafetiers suisses touchant ce fameux contrat est que les brasseurs ont l'intention d'y inclure une clause tendant à faire supporter une part notable du droit de douane sur le malt que nos autorités fédérales envisagent d'introduire prochainement.

On comprend dès lors aisément la position de défense qu'a prise la Société Suisse des Cafetiers et sa campagne en présence du jour intolérable que veut lui imposer la corporation des brasseurs.

Mieux que cela, ces derniers auxquels les cafetiers ont fait des propositions visant la conclusion d'un accord bilatéral réglant à l'amiable les questions d'intérêt commun, ont opposé un refus.

L'on ne sait pas ce qu'il convient le plus d'admirer dans ce conflit: est-ce la particularité du contrat ou la patience des cafetiers à demeurer sous les fourches Cardines de Messieurs les brasseurs?

Si ce contrat d'assainissement, curieux comme spécimen de convention immorale, ne vient pas à être dénoncé, nous verrons prochainement le conflit entre cafetiers et brasseurs prendre l'allure d'une véritable agression et les derniers prononceront-ils le boycott contre les brasseurs.

Les cafetiers, en général, inclinent à croire qu'ils n'en arriveront pas à cette extrémité et que l'énergie avec laquelle ils sont décidés à poursuivre leur campagne amènera à résipiscence les brasseurs avec lesquels ils ne demandent d'ailleurs qu'à vivre en bonne harmonie.

N. R. — Nos colonnes sont ouvertes à une réplique.

Les abonnés qui ont laissé retourner impayée leur carte de remboursements vont la recevoir à nouveau.

Nous les prions instamment d'y faire bon accueil en les rendant attentifs aux frais supplémentaires qu'ils s'occasionnent par la négligence à régler la carte de remboursements.

ÉTRANGER

LA TEMPÊTE FAIT DEBORDER LE TIBRE

La journée de samedi a été caractérisée par un très mauvais temps. Dans plusieurs régions de l'Italie méridionale, de violentes tempêtes ont causé des dégâts importants. Les eaux du Tibre ont fortement monté. Le fleuve a débordé en plusieurs endroits.

POUR RAVITAILLER LES CABANES DE MONTAGNES

En vue de la prochaine saison touristique, les clubs alpins allemands et autrichiens ont passé un contrat avec l'Aéro Lloyd, en vertu duquel ce dernier se chargerait de solliciter et de fournir les matériaux nécessaires pour la construction de cabanes de montagne.

Petites nouvelles

Une infirmière empoisonneuse. — Une infirmière, la femme Scienni, accusée d'avoir causé, à Nîmes, la mort de plusieurs personnes, par empoisonnement, a été condamnée à la peine de mort.

Nous sommes très contents de votre café Virgo de même que de votre choré de figues Sykos. Nous nous en sentons très bien et ne pouvons que recommander ces produits. Mme N., à U. 56

VIRGO

Virgo Prix en mag.: Virgo 1,40 Sykos café de figues 0,50

ON DEMANDE

Bonne à tout faire

sachant cuire. Bon gage. S'adresser au bureau du Journal.

CHANGE A VUE

(Cours moyen) 28 avril

Table with exchange rates for various cities: Paris, Berlin, Milan, Londres, New-York, Vienne, Bruxelles. Columns include 'demande' and 'offre'.

Sans rime ni raison

UN SPORT MERVEILLEUX

Si par hasard vous promenez en ville et que vous rencontriez un jeune homme marchant d'une façon à user le moins possible ses jambes débilés, si par des contorsions savantes, il veut vous prouver le contraire de la théorie de Magdebourg sur l'écartement des hémisphères; saluez bas: c'est J., professeur d'équitation, gentleman au cœur charmant et sensible.

Dimanche commencèrent ses cours. Accompagnés de ses adjutants Kiki et Popol, il fit une grandiose démonstration au ranch, où il hypnotisa un coursier intraitable. Puis sur un fringant pommelé, à travers fossés, haies, prés et « botzafs », Don Quichotte se pata, non des moulins à vent, mais son tout prochain beau père, dérangé pour la circonstance, l'ami Alf., qu'il tuboie depuis longtemps.

Imaginez-vous que voyant cette fantasia infernale, compère Fondant en fut écorché et dans un élan d'indignation s'écria: « Circulez, virgules, ou je vous apostrophe! »

Bref, ne sachant plus où retrouver ses tripes, le trio alla les chercher à Aproz. Enfin l'heure invitait à la rentrée, c'est la dernière épopée: tirant sur le « filet », perdant ses éperons, éloignant la cravache, couché sur l'enclenche, tel un Jacquot sur son perchoir, notre héros, disent ses entraîneurs, fit son entrée en ville où son allure très remarquable fit sensation.



FOOT-BALL

Formation de l'équipe cantonale valaisanne. Dimanche prochain, 2 mai, à 14 h. 30, aura lieu au Parc des Sports, à Sion, un grand match de football en vue de la formation de l'équipe cantonale valaisanne.

Les équipes en présence seront composées comme suit:

- Equipe « A » (maillot rouge): von Rohr (Brigue), Gaillard (Sion), Pellanda (Sion), Bonvin Closuit (Sion), Sion Martigny, Martigny, Dönni (Sion), Brunner (Sion), Martigny, Grandmoussin (Sion), Martigny, de Torrenté (Sion), Kummer (Sion).

NOS CONFRERES SUR LE GROUND

Samedi, 1er mai, aura lieu à Strasbourg, un tournoi international de football entre journalistes suisses et français. Au tournoi, participeront une équipe des journalistes de Strasbourg, une des journalistes de Zurich et celle de la « National Zeitung », de Bâle.

midi à 14 h. 1/2 et le soir à 20 h. 1/2. Les enfants (en dessous de 14 ans) qui ne seront pas accompagnés par leur parents ou quelque grande personne, ne seront pas admis. P. Paul-Marie, capucin.

L'Asile des Vieillards à Sion

La question de l'assistance aux vieillards nécessiteux du Centre vient de recevoir une solution qui, malheureusement, n'est pas satisfaisante. Vendredi 23 avril, s'est constituée à Sion une Association s'appuyant sur les art. 60 et 61 du Code civil, sous le nom de « Association de l'Asile St-François » pour les vieillards et les aveugles de la contrée.

Dès novembre 1923, le Tiers-Ordre de St-François d'Assise qui groupe à Sion plus de 200 personnes, avait entrepris d'hospitaliser quelques vieillards abandonnés et très pauvres. L'œuvre rencontra tant de sympathie et la générosité et le dévouement des personnes de la Ville furent si efficaces, que depuis sa fondation jusqu'à ce jour, le petit Asile St-François a recueilli 19 vieillards (11 hommes et 8 femmes). Sur ce nombre il y eut 5 décès et 3 départs.

L'asile n'a pas été créé exclusivement pour les vieillards du chef-lieu, du canton, bien que la totalité des ressources, en presque totalité, proviennent de la Ville. Sur les 19 personnes hospitalisées jusqu'ici, 5 seulement étaient bourgeoises de Sion, les autres nous sont venues des districts d'Entremont (3), Conthey (2), Sion-Villages (2), Hérens (1), Sierre (2), Haut-Valais (2), et 2 du Canton de Lucerne. Les sommes versées à l'asile par les communes des ressortissants forment un total de 1365 frs. depuis le début de l'œuvre jusqu'au 27 avril 1926.

Qu'il nous suffise aujourd'hui de constater que malgré des difficultés assez nombreuses, l'œuvre a pu se maintenir et prospérer. Vingt-cinq mille francs de dons recueillis au jour le jour viennent d'être affectés à l'achat de l'immeuble de feu Mlle Graven, aux Molins, que M. A. Graven, ancien président de la Ville de Sion, a consenti à nous vendre pour la somme de 50,000 francs.

Cette somme est certainement inférieure à la valeur de l'immeuble qui comprend 9400 mètres carrés de terrain en plein rapport avec maison d'habitation, grange-écurie et le tout dans une situation idéale qui est à elle seule un trésor. Après quelques réparations et aménagement de la maison pour 10 à 15 mille francs, nous pourrions y recevoir dès ce prochain hiver une vingtaine de vieillards. Petit soulagement d'une grande misère, car maintenant déjà, ce n'est pas 20 mais 100 vieillards qu'il faudrait pouvoir hospitaliser. Plus de 50 sont inscrits et attendent avec impatience qu'une petite place leur soit faite dans notre asile, et toutes les semaines de nouveaux candidats viennent se présenter.

Si la charité privée continue de s'intéresser à cette œuvre comme elle l'a fait jusqu'à ce jour et si nous obtenons l'appui de l'Etat, comme nous en avons le ferme espoir, il sera possible non seulement de payer nos dettes mais encore de réaliser sous peu le beau rêve de charité dont nous parlions ci-dessus: un asile pour 100 vieillards parmi lesquels on aura soin de choisir en premier lieu les aveugles comme étant les plus délaissés et les plus à plaindre. Pour nous permettre le plus tôt possible d'atteindre ce but, une vente de charité sera organisée cet automne après les vendanges (à condition que les récoltes ne soient pas trop maigres).

Mais déjà le dimanche 8 mai, M. Serge Brault, le distingué professeur d'histoire à l'Université de Fribourg, viendra donner au théâtre de notre ville une conférence avec projections sur S. François d'Assise. Le bénéfice en sera versé à la caisse de l'asile. Que les amis de l'œuvre et les admirateurs du Poverello d'Assise: toutes personnes désireuses d'entendre et de voir des choses admirables de poésie et d'art se donnent rendez-vous au théâtre de Sion dimanche le 9 mai. La conférence sera donnée deux fois: l'après-

vec intérêt. Un vent d'ouest propageant le brasier, les bâtiments de la ruelle de Lombardie furent sensés brûler, l'on se porta donc à leur secours. Des habitants effarés apparurent alors aux balcons, avec des gosses en chemise, mais cela n'était point prévu au programme! Les malheureux bientôt rassurés, les braves sauveteurs n'eurent pas beaucoup de peine à se rendre maîtres du fléau et se replièrent ensuite en bon ordre.

La manœuvre exécutée sous les ordres du capitaine Brunner donna pleine satisfaction et démontra les réels progrès effectués par le corps des sapeurs-pompiers. Ajoutons que la compagnie fut présentée devant l'Hôtel de Ville à MM. les délégués de la Municipalité et qu'un défilé suivit qui nous fit admirer la bonne tenue de tous les hommes.

LES CADETS DE VEVEY A SION

Voici quelques détails complémentaires au compte-rendu que nous avons déjà inséré dans le numéro de samedi. Ils sont tirés de la « Feuille d'Avis de Vevey ».

Les Cadets, accompagnés de leurs instructeurs, de MM. Ansermet, Jacquod et Grobet, municipaux, de M. Varthey, directeur des écoles primaires, de M. Sam. Götaz, président de la commission scolaire et de quelques parents et amis, passèrent tout d'abord à Conthey. M. Demierre, municipal, qui possède là une propriété, sert du thé à la troupe et offre une collation aux accompagnants. Pour le remercier, la fanfare joue deux morceaux, l'un pousse un triple hurra en son honneur et en celui de sa femme, puis l'on part pour Sion.

A l'entrée de la ville, MM. Robert Lorétan et Jean Gay, délégués par la Municipalité, souhaitèrent la bienvenue aux Veveysans.

Les artilleurs prennent possession de leurs pièces, amenées par camion-automobile, et la troupe défille en bon ordre dans les principales rues de la ville. Ensuite, la soupe est servie dans les jardins du Café de la Planta, et réconforte les cadets dont les appétits attendaient impatiemment d'être satisfaits. Les grandes personnes mangent à l'intérieur. Au dessert, M. Lorétan adresse d'aimables paroles aux amis Veveysans, souligne avec émotion son attachement à Vevey, où il a vécu quinze ans: il rappelle combien il avait été fier, en 1905, de faire partie de la troupe des bannerets à la Fête des Vignerons. Il y porta la bannière valaisanne, bannière conservée intacte et qu'il présente avec plaisir à l'assistance.

M. Ansermet excuse l'absence de M. le syndic Couvreur et adresse quelques mots bien sentis aux cadets. Il lève son verre à la ville de Sion, où les écoles de Vevey furent déjà reçues avec tant de cordialité en 1908 et le Corps des cadets en 1915. Puis la troupe se masse sur la place; elle est passée en revue; les canons sonnent, et, la fanfare joue pendant que la compagnie défille. Ensuite les futurs soldats s'en vont visiter Valère et les ruines de Tourbillon, tandis que les Autorités font aimablement les honneurs de leur « Cave », en l'occurrence un « Mazot » des plus accueillants.

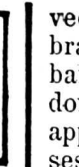
A 18 h. la fanfare de nos jeunes troupiers donne un concert, très goûté de la population-sédunoise, devant l'Hôtel de Ville.

SERVICE RELIGIEUX

A la cathédrale. — Il est rappelé qu'à l'occasion de la fête de St-Pierre Canisius plusieurs solennités seront célébrées dans notre église. Les voici d'après leur ordre successif: Jeudi soir: à 8 h., sermon allemand, bénédiction. Vendredi et samedi soir: sermon français et bénédiction.

Dimanche: à l'office solennel de 10 h., sermon allemand, et le soir à 8 h. sermon français. Te Deum et bénédiction.

On y parlera des gloires et des mérites qu'a acquis le saint, et de la reconnaissance que nous lui devons pour avoir contribué, au 16ème siècle, à assurer la foi catholique dans notre pays.



Chronique Locale.

ALPHONSE TAVERNIER

Les nécrologies parues dans la Presse ont déjà tracé tout ce qu'il convenait de dire sur la carrière si pleine de M. Alphonse Tavernier. Mais au moment où les dernières fleurs printanières viennent d'être jetées sur la tombe fraîchement fermée de cette sympathique personnalité, il n'est pas sans intérêt de se souvenir de l'œuvre éminemment utile accomplie par lui au sein de la Société cantonale des Cafetiers, dont il fut l'un des membres fondateurs.

Il fut président pendant plusieurs années et au moment où la mort vint le surprendre, il en était président d'honneur.

Tous ceux qui, au sein du monde des cafetiers eurent le privilège de connaître M. Alphonse Tavernier ne sauraient oublier la bienfaisante activité qu'il y déploya. Il fut entr'autres un chaud partisan de la campagne menée contre le contrat entre les brasseries suisses qui lèse les intérêts de la corporation des cafetiers. N'est-ce pas déjà outre les nombreux services rendus à des causes d'utilité publique, un titre suffisant à la reconnaissance de tous les cafetiers, qui garderont de leur ami Alphonse un souvenir que les années ne sauraient effacer. M. Alphonse Tavernier était membre du Comité central élargi, qui se fit représenter à ses obsèques et qui déposa une couronne sur sa tombe.

A sa famille si cruellement atteinte dans ses affections, les cafetiers présentent ici leurs condoléances sincères. F. C.

FETE CANTONALE DE CHANT

La tâche du Comité des logements est ardue. Il devra fournir le logement à plus de 450 personnes pour la nuit du samedi à dimanche. Il adresse donc un nouvel appel aux ménages sédulois qui pourraient lui venir en aide. Inscrire le nombre de lits disponibles auprès de M. Emile Brunner, président du comité.

NOUVEAUX EXTINCTEURS

Lundi vers les six heures du soir, la population sédunoise a suivi avec intérêt les essais d'extinction au moyen du nouvel appareil « Knock-out ». La Société Vela de Lausanne avait délégué son agent M. Dupont, qui nous fit une démonstration concluante. Deux bûchers avaient été dressés sur la Planta, on les arrosa copieusement de benzène, puis on y mit le feu. Une flamme formidable s'éleva qui fut détreindre en un instant. Ces appareils sont simplement formés de deux récipients contenant l'un de la poudre composée surtout de sulfate d'alumine, l'autre de la poudre composée, en partie, de bicarbonate de soude. Les deux poudres sont dissoutes dans de l'eau. On renverse l'appareil, le mélange s'effectue, une mousse blanche jaillit, éteignant en peu de temps les brasniers les plus menaçants.

Le liquide ne détériore ni le matériel, ni les meubles, ni les habits, car il n'est pas constitué par un acide nocif, de plus son volume, la charge introduite, devient dix fois plus considérable qu'avant.

EXERCICES DE POMPIERS

Pour clôturer la série des exercices de sapeurs-pompiers, une alarme fut donnée samedi à 8 h. 25, par la police. Aussitôt la Compagnie de la ville à laquelle s'étaient joints les groupes de la banlieue, accoururent sur les lieux d'i sinistre supposé: en occurrence le pâté de maisons à l'intersection de la rue du Rhône et la ruelle des Portes-Neuves. Des feux de bengale qui coloraient les toits désignaient le brasier.

Les mesures d'extinction et de préservation furent prises rapidement. On aspergea d'eau les demeures atteintes et aussi un peu les curieux qui s'étaient rassemblés sur la place.

heureux gaillards avec lesquels il préfère entrer en relation. Mettons-nous donc deux par deux et en avant! Moi je resterai avec Sauteriot, s'il le veut bien. — Oui, je veux bien, répondit sans beaucoup d'empressement celui que Roland avait appelé Sauteriot.

C'était le plus faible de la bande, et il devait son nom à un débanchement qui le faisait balancer horriblement de la jambe gauche et un peu de la jambe droite, de sorte que sa marche était une série de sauts en zigzags, les plus drôles du monde. D'i reste, ayant plus que tous la passion de la chasse.

Les braconniers avaient suivi l'indication de Roland et ils gagnaient leurs postes deux par deux. Les quatre grands chiens étaient immobiles dans le sentier, le cou tendu, les yeux ardents; ils aspiraient l'air avec violence, n'attendant qu'un signal pour s'élancer dans le hallier à la recherche de la proie redoutable qu'ils sentaient déjà.

— Parfaitement prêt, mais non pas content. — Comment cela! — Pardieu! oui, tu vas prendre la première place, tu recevras tout le choc, et moi, je resterai en arrière, inutile, bon à rien.

— Consolé-toi, Sauteriot, console-toi, que diable! Pour aujourd'hui, moi, je prendrai la première place, et je tiens à faire ce coup d'épieu, mais je t'assure que la prochaine fois que nous serons ensemble tout l'honneur te reviendra.

— J'y compte, Roland, sans cela je refuserais désormais de me mettre avec toi. — Tu n'as ma parole. Maintenant, il faut bien nous entendre. Le sanglier va passer là, j'en suis sûr. Depuis plusieurs jours je l'observe. Il ne prend jamais d'autre sentier, il ne faut pas que nous le manquions. Les autres se moqueraient de moi et je me battrais pour les faire taire. Prenons donc bien nos mesures. Je vais me placer quatre pas en avant de toi, je recevrai la bête sur mon épieu, et si, par une maladresse impossible, je ne lui fais qu'une blessure, tu l'arrêteras.



Maquelonne

par Louis LETANG

Verdavoine, cordier pendant les rares instants qu'il ne passait pas à la chasse, avait toujours sur lui toute une provision de cordes, fort utiles en maintes circonstances, et son plus grand plaisir était de les montrer en détail au gros Mastoc, qui avait une horreur instinctive pour tout ce qui touchait la pendaison.

— Aussi, ne goûtant qu'à moitié les lugubres plaisanteries de ses camarades, il répondit d'un ton bourru: — Offre ta corde à un autre, Verdavoine, et n'en parlons plus, ce sujet me déplaît. Et Mastoc, avec une laide grimace, passa la main sur son puissant cou de taureau, comme pour s'assurer que le chanvre fatal n'y était pas encore enroulé.

— Ah! quel magnifique coup d'épieu! s'écria Sauteriot en joignant les mains dans un élan d'enthousiasme. Roland, tu es vraiment le plus fort, le plus adroit et le plus hardi de nous tous. — Tu crois? fit le jeune vainqueur avec un sourire d'orgueil. — Moi, j'en suis sûr, et les autres le savent bien. — Il n'y a que Mastoc qui s'imaginer être aussi solide que toi, mais j'affirme qu'il n'aurait pas fait ce coup-là.

— Dieu! la belle bête! continua Sauteriot en s'approchant du sanglier et en le considérant avec admiration. Nous n'en n'avons jamais eu un pareil. Diable! il ne faut pas le laisser dévorer par les maudits chiens. Arrière, Grand-Croc, arrière Lupus, arrière Demosios, va-t'en, l'Etrangleur. Au large, vous tous! — Et il essayait de les chasser; mais, ivres de sang, les chiens avec un grognement sourd lui montraient leurs grâcles menaçantes.

— Tu as raison, il est temps de les faire déguerpir. Mais j'ai voulu leur laisser boire un peu de sang pour les récompenser, car ils ont bien besogné et je suis content d'eux. — Et Roland posa le pied sur le corps du solitaire, au milieu de ses chiens.

pointe sortait de l'autre côté. Les chiens étaient sur lui foirillant la plaie et bravant le sang. — Ab! quel magnifique coup d'épieu! s'écria Sauteriot en joignant les mains dans un élan d'enthousiasme. Roland, tu es vraiment le plus fort, le plus adroit et le plus hardi de nous tous. — Tu crois? fit le jeune vainqueur avec un sourire d'orgueil. — Moi, j'en suis sûr, et les autres le savent bien. — Il n'y a que Mastoc qui s'imaginer être aussi solide que toi, mais j'affirme qu'il n'aurait pas fait ce coup-là.



FOIRES DU PRINTEMPS

CAFE-RESTAURANT DE LA PLANTA

A l'occasion des foires vous trouverez des dîners à partir de **Fr. 2.50**

Restauration à toute heure
Vins et consommations soignées
P. ARNOLD-BAERISWYL

Ameublements WESPY

Toujours en magasin immense choix de rideaux depuis fr. 14 la fenêtre, au plus riche

Brise-bise, Filets et assortiment complet pour décorations en tous genres

Ameublements Trousseaux complets

Visitez nos magasins
— Téléphone 175 —
Catalogue de la Maison — Prix modérés — Devis sur demande

MAISON POPULAIRE CAFE-RESTAURANT

— SION —

Chambres frs. 1,50
Dîners » 2.—
Pension » 3,50

Restauration à toute heure
Vins et consommations 1^{er} choix

Se recommande:
Brantschen, tenancier

Achetez la montre

OMEGA

la plus précise
la plus réputée

Réparations soignées dans tous les genres.

Chs. Mathey, horloger

— SION —
Près de la Grenette

Magasin J. J. Wuest

Grand-Pont SION

Grand choix d'étoffes et draps pour Dames, Messieurs, Confections, chemiserie, bonneterie

Machines à coudre PHENIX
Meilleur système

10% de rabais

Café Messerli

— SION —

(Derrière l'Hôtel de Ville)
A. Frossard-Meyer, propriétaire

Spécialités: Tranches, Fondues Râclettes, Viande sèche du pays
Vins 1^{er} choix :: Prix modérés

Service prompt
Grande Salle pour Sociétés
— Téléphone 248 —

Garage des Remparts

A. Gjoria - Sion

ATELIER MÉCANIQUE ET DE RÉPARATIONS

VÉLOS — MOTOS — AUTOS

VENTE — ECHANGE — LOCATION

AGENCE DES MOTOCYCLETTES

« Condor », « Royal Enfield », « Matchless »

Représentant officiel des automobiles Ford et tracteurs Fordson

— Téléph. 301 et 96 —

CHEZ

Etienne Exquis

— Téléphone 44 —

Grand-Pont SION

Vous trouverez toujours un grand choix de:

BISCUITS — EPICERIE — SALAISONS — CONSERVES

Fromages de Gruyère et fromages :: :: de râclettes :: ::

MIEL — BEURRE — MIELINE
MAIS — AVOINE — TOURTEAUX — SON

PRODUITS POUR LA VIGNE

Bouillie — Soufre — Soufre nicotine
Sulfate — Pyrèthre — Nicotine, etc.

Campagnards

désirez-vous une bonne vache laitière, ou une Reine à cornes pour vos alpages?

Chez

Alfred Joris

Quartier agricole — Sion
toujours vos l'avez

Café du premier Août

Vous aurez toujours: Vins de premier choix, ouverts et en bouteilles; Tranches, Fondues, Râclettes, Salaisons du Pays

Jean Marie Oggier

Rue des Portes-Neuves SION

Installations de force, lumière et sonneries électriques. — Entreprises en tous genres — Installations téléphoniques

—::— Téléphone 308 —::—

Viticulteurs!

Pour la lutte contre la « COCHYLIS » n'employez que des produits suisses contrôlés et ayant fait leurs preuves en Valais, tels que:

BOULLIE BORDELAISE KOUKAKA
ARSENATE DE PLOMB MAAG
SOLUTION DE SAVON PYRETHRE « DEBEX »
NICOTINE TITRÉE 15% « VON DER MUHLL ».

que vous trouverez aux meilleurs prix à

Agence Agricole et Industrielle du Valais

Delaloye & Joliat

— SION —

Magasin M. Huber-Anthannmatten Sion

(Ancien Magasin Sœurs Géroudet — Angles rues du Grand-Pont et de l'Eglise)

TISSUS NOUVEAUTÉS SOIERIES MERCERIE BONNETERIE ARTICLES DE BEBE

Comparez toujours les prix et qualités

GANTERIE LINGERIE pr. dames CHEMISERIE pr. Messieurs COLS MANCHETTES CRAVATES

Magasin de Meubles «A la Grenette»

C. Luginbühl
tapisser, SION

A L'OCCASION DES FOIRES:

Toujours grand choix de lits en bois et en fer, meubles en tous genres, de ville et de campagne

Beau choix de poussettes et chars à ridelle.

Réparations — Travail soigné
— Prix modérés —

Café Machoud

VINS: Fendant, Dôle de premier choix ouverts et en bouteilles

TRANCHES — FONDUES

Se recommande:
Jos. Andenmatten-Walpen.
— Tél. 256 —

Pare Avicole

DESLARZES & VERNAY — SION

Toujours le plus grand choix de marchandise de qualité et au plus juste prix en

DENRÉES COLONIALES

FROMAGES
SALAISONS
FARINES
TOURTEAUX
SONS
etc.

Si vous voulez être bien servi, allez à la

Charcuterie-Boucherie Maurice Dayer

— GRAND-PONT —

Charcuterie fine et ordinaire — Salamettis — Gendarmes — Viande salée Jambon sec —::— Viande 1^{er} choix

Vous y trouverez le choix, la qualité, le bon marché

Téléphone 43 Se recommande:

SELLERIE, TAPISSERIE ET CARROSSERIE en tous genres

Louis Morard

— SION —

Sommiers et Matelas — Colliers et Harnais — Réparations de Meubles — Diverses sortes de courroies — Selles d'occasion

— Prix modérés —

Aux Occasions

Rue des Portes-Neuves :: SION

Grand assortiment de meubles en tous genres, Lits complets, bois et fer, à 1 et 2 places. Tables, Chaises, Fourneaux potagers et à gaz. Achat de vieux meubles, chiffons, fer, métaux, crin, bouteilles. L. ECKERT

SOIERIES — FLEURS EN TOUS GENRES

Chapeaux paille et feutre
Gants, cols, manchettes, cravates, rubans pour Sociétés, mouchoirs et tabliers de soie, ouvrages et fournitures complètes

BAS TEINTES MODE

Chaussettes longues pr. enfants
Articles de première Communion

Teintures lavage chimique
Réparation de parapluies

Varone - Frasseren

Pour vos achats de tissus Adressez-vous au

Nouveau Magasin de Tissus

Berthe Jten

Rue des Remparts :: SION
— Téléphone 381 —

Joli choix de tissus en tous genres, lainage, flanelle, coton, toile pour lingerie et draps de lit.

Riondet Lucien

Rue du Rhône :: SION

FRUITS DU MIDI
Oranges — Citrons — Noix
Noisettes — Amandes — Dattes

Légumes
Choux, Choux-fleurs, Raves, Carottes, Pommes de terre
Oignons, Ails

GRAINES SELECTIONNEES
Potagères et de Fleurs

VINS D'ITALIE: Rouge et blanc
Chianti - Lambrusco - Barbera

Tannerie Schmid

Tél. 111. Magasin Rue du Rhône

Achat de cuirs, peaux et sauvagines de tous genres.

Graisse de chaussure „l'AS“
Graisses consistantes, d'adhésion, sabots, chars, etc.

Vente, cuir fort, croupons, vaches lissées, veaux, empeignes.

Courroies de transmissions
Tannage à façon et chamoisage
— On se rend à domicile —

TOILE CIRÉE
Grand assortiment depuis fr. 1,90 le m.

EMAIL
Fabrication suisse
Prix exceptionnel

ALUMINIUM
Batterie de cuisine complète
Pour polir et gaz. Article spécial pr. réchaud électrique
manche rond, bonne qualité
5 fr. 50 la série

Toile vernie, Porte-poche,
panier à pain, boîtes à lettres,
boîtes à épices, etc.

Brosserie en tous genres
Articles en bois
Porcelaine faïence, verrerie
Jouets d'ébène

OCCASION
Pour les foires
1 stock de balance de ménage
de 10 kg. à 6 fr. 20

E. Constantin

Place du Midi - Sion

— Téléphone 307 —